

## Systematique des Lézards Scincidés de la région malgache.

II. *Amphiglossus astrolabi* Duméril et Bibron, 1839 ;  
*Gongylus polleni* Grandidier, 1869 ; *Gongylus stumpffi* Boettger, 1882,  
et *Scelotes waterloti* Angel, 1930

par Édouard R. BRYGOO \*

**Résumé.** — Redescription de l'espèce *A. astrolabi* et redéfinition du genre *Amphiglossus*. *Gongylus stumpffi*, de Nossi Bé, placé abusivement dans la synonymie d'*A. astrolabi* en est bien distinct. Ses rapports avec *Gongylus polleni* ne pourront être précisés qu'après de nouvelles récoltes. Ces deux espèces sont placées à titre provisoire dans le genre *Scelotes* s. l. Le nom de *boettgeri* Angel, 1942, synonyme postérieur de *stumpffi*, est sans valeur. *Scelotes waterloti* est placé dans le genre *Amphiglossus*.

**Abstract.** — A new definition of the species *A. astrolabi* and a new definition of the genus *Amphiglossus* are given. *Gongylus stumpffi*, from Nossi Bé, is a distinct species and must be taken out from the synonymy of *A. astrolabi*; an appraisal of its relationships with *G. polleni* would be possible only on the basis of new collections. Both these latter species are provisionally placed in the genus *Scelotes* s. l. The name *boettgeri* Angel, 1942, is a junior synonym of *stumpffi*. *Scelotes waterloti* is transferred to the genus *Amphiglossus*.

---

Dans le cadre d'une révision des Scincidés de Madagascar, l'étude d'*Amphiglossus astrolabi* D. et B., 1839 et des espèces voisines ou confondues avec lui s'impose. C'est l'un des deux premiers Scincidés décrits de la Grande Ile et l'espèce-type du genre *Amphiglossus* D. et B., 1839, tout désigné pour accueillir au moins une partie des espèces malgaches actuellement placées dans le grand genre *Scelotes*. Donner une nouvelle définition de l'espèce et du domaine géographique de ce grand scinque, remarquable en outre par ses mœurs aquatiques, est d'autant plus nécessaire qu'une synonymie inexacte entretient depuis près de cent ans une confusion qu'il importe de lever.

Après une présentation de l'espèce *A. astrolabi*, nous proposerons une nouvelle définition du genre *Amphiglossus* avant d'étudier *Gongylus polleni*, *G. stumpffi* et *Scelotes waterloti*, trois espèces dont les rapports avec *A. astrolabi* seront redéfinis.

\* Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Amphibiens), Muséum national d'Histoire naturelle, 25, rue Cuvier, 75005 Paris.

**Amphiglossus astrolabi** Duméril et Bibron, 1839

Décrivant les deux premiers Seineidés de Madagascar, *Euprepes gravenhorstii*<sup>1</sup> et *Amphiglossus astrolabi*, DUMÉRIL et BIBRON créaient pour cette seconde espèce un genre nouveau qui fut ultérieurement rejeté tandis que l'espèce était admise sans difficultés. En 1918, BARBOUR décrivit *Scelotes brunneus* qu'ANGEL (1942 : 126) mit dans la synonymie d'*A. astrolabi*. La première représentation de cette espèce a été donnée par METHUEN et HEWITT (1913 : 189) ; depuis elle a été particulièrement bien figurée dans ANGEL (1942 : pl. XIX fig. 2). J. MILLOT (1951 : 87-90) fut le premier à publier des observations précises sur ses mœurs aquatiques.

La description de l'espèce *Amphiglossus astrolabi* fait état de deux spécimens, un grand réolté par QUOY et GAIMARD, précédemment nommé par COCTEAU, dans son tableau synoptique des Scincidés, « Kéneux de l'Astrolabe » et un petit, dû à GOUDOT, dont COCTEAU faisait une espèce distincte, le « Kéneux de Goudot » mais que les auteurs de l'Erpétologie générale considérèrent comme un juvénile. Ces deux syntypes de l'espèce sont cités comme tels par GRAY (1845 : 125) et par C. et A. DUMÉRIL (1851 : 154). Par la suite le spécimen de GOUDOT (MHNP 2861)<sup>2</sup> fut placé, probablement par MOCQUARD, parmi les *Scelotes melanurus* s. l. ; en attribuant une valeur d'holotype au spécimen de QUOY et GAIMARD (MHNP 5256), GUIBÉ (1954 : 85) l'a, en fait, désigné comme lectotype.

MATÉRIEL EXAMINÉ

Outre le lectotype d'*Amphiglossus astrolabi* (MHNP 5256) et l'holotype de *Scelotes brunneus* (MCZ 11870) nous avons examiné 23 spécimens de cette espèce : MHNP 8880, 8880 A et B, 1965.284 à 287, 8389, 0659, 30341, 38259, 3784, 33227 ; BM 92.3.7.13, 92.121.3 et 4, 1925.7.2.108 et 9, 1925.4.1.12 ; MCZ 20953, 4 et 6 ; TM 4187 et le crâne BM 92.3.7.14.

Nous avons considéré comme n'appartenant pas à cette espèce les « *Scelotes astrolabi* » de Nossi Bé pour lesquels BOETTGER avait, dès 1882, créé le nom de *Gongylus stumppi* et que nous étudierons par la suite ainsi que trois autres spécimens que leurs caractéristiques morphologiques permettent d'exclure. Le MHNP 8880 C, reçu en même temps que trois *A. astrolabi* typiques de la Mandraka, s'en sépare par 30 rangs d'écaillés autour du corps, 75 écaillés du menton à l'anus ainsi que par l'emplacement de l'ouverture narinaire. Le BMZ 9111, acquis de DEYROLLES comme provenant de Madagascar, a une morphologie générale qui l'éloigne facilement de l'espèce étudiée, ce que confirme le nombre de rangs d'écaillés (26) et celui des vertèbres présacrées (51). Le spécimen SMF 28107, récolté en 1931 par H. BLUNTSCHLI au eol Pierre Radama (nord-est de Madagascar), considéré comme un *S. astrolabi* par MERTENS (1933 : 272) pose un problème plus difficile. La coloration d'ensemble et le nombre de rangs d'écaillés (34) correspondent à ceux d'*A. astrolabi*, mais la taille est restreinte (92 mm pour la tête et le corps) alors que la forme générale n'évoque

1. J. E. GRAY avait décrit cette même espèce de Madagascar (GRIFFITH, A. K., IX, Syn. 69) sous le nom de *Tiliqua bistriata*, nom préoccupé par celui d'un scinque du Brésil : *Scincus bistriatus* Spix, 1825.

2. BM : British Museum ; BMZ : Zoologisches Museum Berlin ; MCZ : Museum of comparative Zoology ; MHNP : Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; SMF : Senckenberg Natur-Museum ; TM : Transvaal Museum.

pas un juvénile. Le nombre d'écaillés entre le menton et l'anus (83) nettement inférieur à celui des jeunes *A. astrolabi* de taille proche et le nombre plus élevé des vertèbres présacrées (40) nous font laisser ce spécimen en attente d'identification. A noter qu'il provient d'une région située bien au nord de l'aire d'*A. astrolabi* telle que nous la définissons plus loin.

#### OBSERVATIONS (cf. tabl. I)

Les 25 spécimens observés, bien que provenant de localités diverses, forment un ensemble très homogène. La coloration ne présente guère de variations : brun uniforme plus ou moins foncé au-dessus, crème au-dessous, sans ligne pigmentée latérale ou dorsale ni dessins sur les flancs. Le lectotype a quelques taches brunes dispersées sur la partie ventrale et mesure 212 mm pour la tête et le corps et 260 mm pour une queue partiellement régénérée (DUMÉRIL et BIBRON donnaient les dimensions suivantes : tête 36, cou 38, tronc 152, queue 260). Le plus grand spécimen observé (MHNP 8389) atteint une longueur totale de 528 mm dont 302 pour la queue ; sa largeur est de 28 mm. La queue peut être nettement plus longue que le reste du corps : 310 mm pour 200 chez MCZ 20954.

L'examen du crâne, tant sur le squelette dont nous avons pu disposer que sur radiographies, montre que les palatins et les branches palatines des ptéridoïdes sont séparés sur la ligne médiane. La variation du nombre des vertèbres présacrées est faible : 6 spécimens à 37 pour 19 à 38.

Les membres pentadactyles sont bien développés. Pour les spécimens dont la longueur (tête + corps) est supérieure à 160 mm, celle du stylopoïde antérieur varie de 10 à 15 mm et celle du postérieur de 12 à 21.

Le nombre des rangs d'écaillés autour du milieu du corps varie de 34 à 38 : 10 à 34, 13 à 36 et 2 à 38 ; celui des écaillés entre le menton et l'anus de 96 à 115 avec 10 spécimens entre 105 et 108.

En raison de la forme de la rostrale, l'ouverture de la narine se situe chez *A. astrolabi* au-dessus de la première labiale supérieure alors que chez *polleni* et *stumpffi*, par exemple,

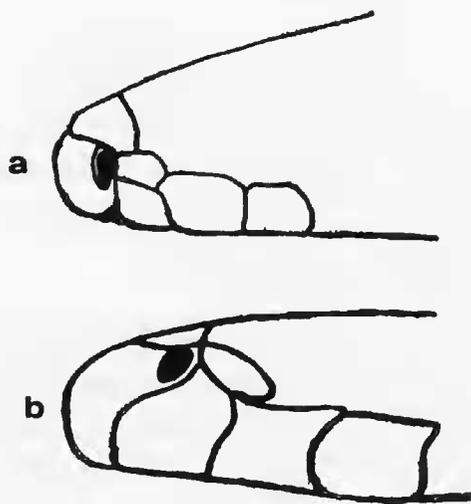


FIG. 1. — Position de l'ouverture de la narine :  
a, chez *Scelotes polleni* et *S. stumpffi* ; b, chez *Amphiglossus*.

elle se trouve au-dessus de la suture, sensiblement verticale, qui sépare rostrale et première labiale (fig. 1). De plus on observe que l'ouverture narinaire, au lieu d'être franchement latérale comme chez beaucoup de Scineidés, a chez cette espèce une tendance à s'orienter vers la partie supérieure du crâne (rapport avec la vie aquatique ?). Cela est particulièrement net en vue apicale où les ouvertures narinaires apparaissent comme éloignées du contour crânien : à un écartement de 6 mm entre les narines correspond, à ce niveau, une largeur de crâne de 9 mm.

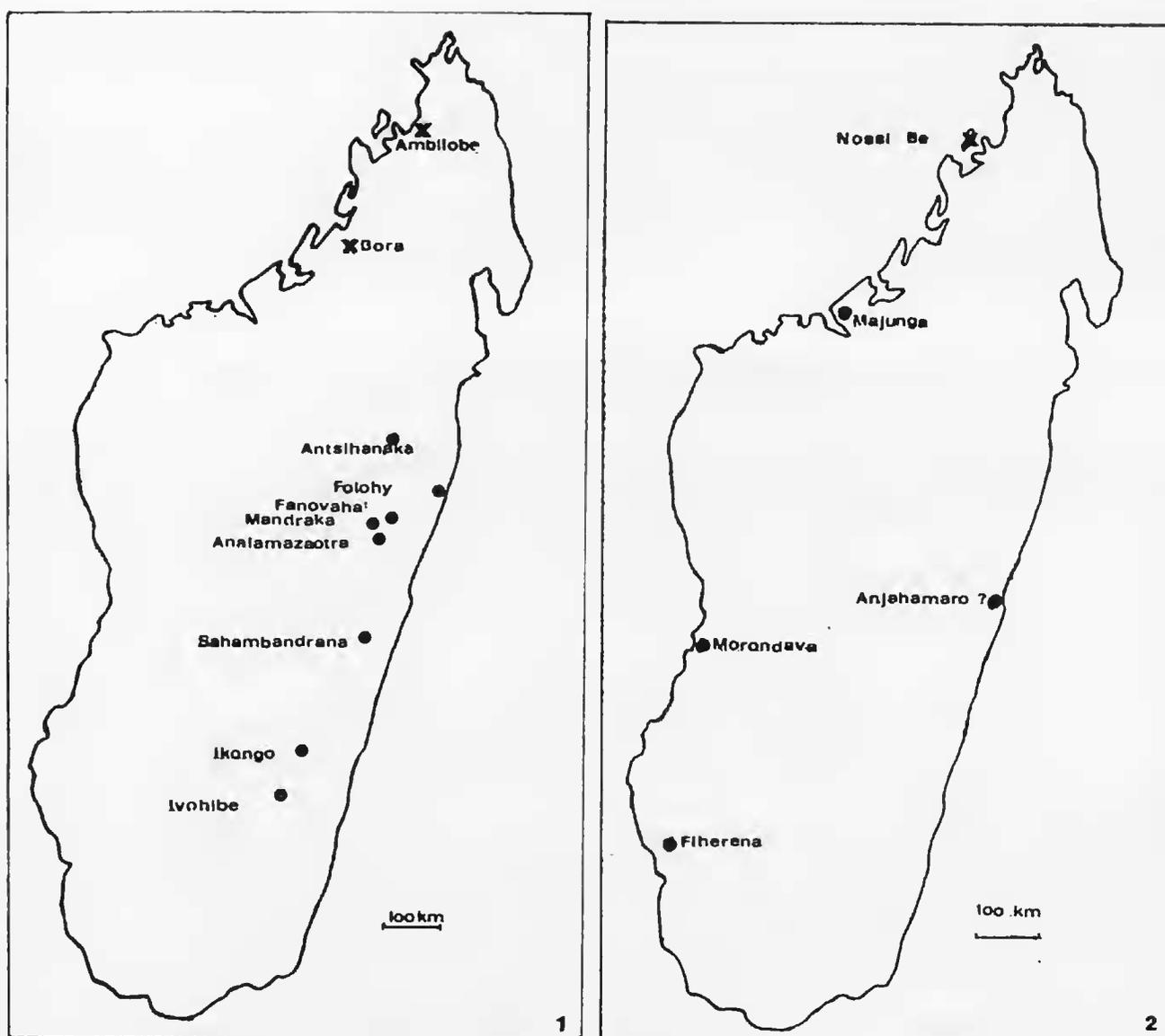
L'écaillage céphalique est sujette à un certain nombre de variations signalées par les auteurs. METHUEN et HEWITT (1913 : 189) : « Sutures defining the presence of loreals are entirely absent ». BARBOUR (1918 : 489) créa l'espèce *brunneus* pour un spécimen ayant 36 rangs d'écailles autour du corps (au lieu de 34) « and in having the post-nasal so small that it is reduced to a single ring, which however permits the loreal to separate the supranasal and the first supralabial ». ANGEL (1942 : 126) souligne les variations des dimensions de la postnasale.

TABLEAU I. — Principaux caractères différentiels des espèces étudiées.

	<i>Amphiglossus</i>		« <i>Scelotes</i> »	
	<i>astrolabi</i>	<i>waterloti</i>	<i>polleni</i>	<i>stumpffi</i>
Nombre de spécimens étudiés	25	4	6	10
Taille maximale (tête + corps) en mm	226	212	90	94
Présence d'une bande latérale sombre	0	0	+	+
Nombre de rangs d'écailles au- tour du milieu du corps	34-36	42	28-32	32-34
Nombre d'écailles entre le men- ton et l'anus	96-115	105-112	78-82	78-85
Nombre de vertèbres présa- crées	37-38	37	38-40	39-42
Répartition géographique	Centre-Est	Nord-Ouest	Ouest + ? Anjahamaro	Nossi Bé

### CONCLUSIONS

Si la terra typica d'*A. astrolabi* est imprécise puisque DUMÉRIL et BIBRON n'indiquent que Madagascar, les récoltes assez nombreuses de cette espèce proviennent toutes de la région forestière du Centre-Est (carte 1). Le Muséum de Paris possède des spécimens de Fanovano (Dr CRENN), du massif de l'Ikongo, 900 à 1 000 m (R. DECARY), d'Analama-zoatra, station forestière de Perinet (LAVAUDEN), de la Mandraka et d'Ivohibe. J. MILLOT captura plusieurs individus dans la vallée de la Haute Iantara, près du village d'Ampary, face est du massif de l'Andringitra. F. R. WULSIN récolta le type de *S. brunneus* sur la rivière



CARTE 1. — Lieux de récoltes de *Amphiglossus astrolabi* (●); et de *Amphiglossus waterloti* (x).

CARTE 2. — Lieux de récoltes de *Scelotes polleni* (●); et de *Scelotes stumpffi* (x).

Tanandra, à deux journées de « voyage » à l'ouest de Tamatave, tandis qu'HERSCHELL-CHAUVIN obtenait le spécimen TM 4187 dans la forêt de Folohy, au voisinage de Tamatave. Le British Museum possède des spécimens récoltés par A. MAJASTRE à « Sahambendrana » que, faute d'indication plus précise, nous rapportons à Sahandrambo, rivière de la côte est, au nord-ouest de Mananjary. Les récoltes de W. F. H. ROSENBERG (BM et MCZ) proviennent du pays Sihanaky (Antsihanaka), région du lac Alaotra. Le spécimen MHNP 8389 pose un problème. Le catalogue des DUMÉRIL (1851 : 154) indique « Noss Bé (près Madagascar) : M. Louis Rousseau. Adulte. » Sur cette base, BOETTGER (1879 : 493 et 1881 : 97) signala l'espèce comme de Nossi-Bé. Or il s'agit très vraisemblablement d'une erreur. Aucun autre spécimen de véritable *A. astrolabi* n'a jamais été récolté à Nossi Bé tandis que la présence de l'espèce dans le domaine de l'Est est attesté par de nombreuses récoltes. A noter qu'ANGEL (1942 : 125-126) ne donne pas Nossi Bé parmi les localités de *A. astrolabi* alors qu'il ne pouvait ignorer cette récolte. Nous savons par ailleurs que Louis ROUSSEAU, aide-

naturaliste sur la corvette « La Prévoyante » a fait escale, avant de passer à Nossi Bé, sur la côte est de Madagascar, au moins à Sainte-Marie ; il a donc eu la possibilité de s'y procurer un lézard de la côte est de Madagascar.

Compte tenu du fait que nous n'admettons pas la localité de Nossi Bé, nous proposons comme *terra typica restricta* de *A. astrolabi*, la région Centre-Est de Madagascar.

Nous exposons au chapitre suivant les raisons pour lesquelles le binome *Amphiglossus astrolabi* doit être réhabilité.

### Le genre **AMPHIGLOSSUS** Duméril et Bibron, 1839

Ce genre, proposé par les auteurs de l'Erpétologie générale pour un Scincidé de Madagascar tout à fait remarquable, a d'abord été largement utilisé : J. E. GRAY (1845 : 122 et 125), C. et A. DUMÉRIL (1851 : 154), A. GÜNTHER (1871 : 242), O. BOETTGER (1877 : 36 ; 1881 : 96 et 112). Mais en 1887, G. A. BOULENGER (408) le plaça dans la synonymie de *Scelotes* et ce n'est que quarante ans plus tard que J. HEWITT (1929 : 7) proposa de le réhabiliter pour regrouper certains, sinon tous, « *Scelotes* » et « *Sepsina* » de Madagascar et en particulier *melanura*, *melanopleura*, *igneocaudatus* et *astrolabi* : « they seem entitled to rank as a distinct genus *Amphiglossus* D. B., evolved quite independently of the Africa genera ». Cet auteur attachait une importance particulière à la forme de la frontale, échan-crée par les susoculaires.

Tout en acceptant l'opinion de HEWITT, en ce qui concerne le regroupement des espèces malgaches de *Scelotes* et de *Sepsina*, F. ANGEL (1930 : 114 ; 1942 : 121) ne le suivit pas dans sa réhabilitation du genre *Amphiglossus*. La même année, V. F. FITZSIMONS (1943 : 177) rappelait la position de HEWITT mais sans prendre parti, tandis que G. F. DE WITTE et R. LAURENT (1943 : 3, 4, 5) eux, l'adoptaient, admettant un phylum « particulier à Madagascar et aux Seychelles (est) basé sur le genre *Amphiglossus* Duméril et Bibron, confondu auparavant avec *Scelotes* et *Sepsina* mais qui s'en distingue aisément par la forme de la frontale, qui est échan-crée au niveau de la première sus-oculaire, de sorte que ses bords divergent en avant ». Parmi les espèces du genre ainsi restauré, les auteurs figurent *A. gastrostrictus* (O'Shaughnessy) et discutent de *A. gardineri* (Boulenger) des Seychelles.

A. LOVERIDGE (1957 : 220) maintient *Amphiglossus* dans la synonymie de *Scelotes* ; Ch. P. BLANC, après avoir signalé (1971 : 130-131) l'opinion de DE WITTE et LAURENT, reproduit leur dessin avec une légende modifiée « *Scelotes (Amphiglossus) gastrostrictus* » (sic) ; il mentionne, p. 139, « *Amphiglossus* Fitzinger, 1826 », lapsus probable. Les dernières révisions générales des Scincinés : A. GREER (1970), H. G. DOWLING et W. E. DUELLMAN (1978), ignorent le genre *Amphiglossus*. Mais GREER (1970 *a, b*), en même temps qu'il redéfinit le genre *Scelotes*, précise que les espèces malgaches jusque là attribuées à ce genre sont pour lui « *incertae sedis* ». De fait, l'espèce *astrolabi* dont les membres sont normaux et l'interpariétale petite ne peut trouver sa place dans le genre *Scelotes* s. s., sud-africain, dont les espèces présentent une nette tendance à la réduction ou à la disparition des membres et dont la grande interpariétale vient au contact des susorbitaires. La réhabilitation du genre *Amphiglossus* est donc nécessaire. Mais pour le moment nous ne suivons pas les auteurs ayant déjà proposé cette restauration et qui incluent dans le genre de nombreuses

espèces, sinon toutes, de « *Scelotes* » de Madagascar, voire des îles de l'océan Indien. Il importe selon nous de ne décider de l'appartenance générique des espèces de Scincidés malgaches qu'après un examen critique de chacune d'elle, fondé sur le maximum de données actuellement disponibles et permettant les comparaisons nécessaires aux regroupements. Nous estimons toutefois possible et nécessaire, à ce stade de la révision, et sans préjuger du nombre des espèces qu'il comprendra ultérieurement, de proposer une nouvelle définition du genre *Amphiglossus* qui, malheureusement, ne peut retenir le caractère qui lui avait fait donner son nom par DUMÉRIL et BIBRON : langue échancrée, à surface moitié lisse, moitié squameuse.

*Amphiglossus* D. et B. : DÉFINITION : Scincidé, Scinciné (sensu Greer, 1970 *a, b*) dont les palatins et les branches palatines des ptérygoïdes sont séparés sur la ligne médiane, les postorbitaux bien développés ; de 35 à 45 vertèbres présacrées ; membres pentadactyles bien développés ; narine percée dans une petite nasale, au contact de 4 écailles, au-dessus de la première labiale supérieure ; deux supranasales en contact derrière la rostrale ; frontale échancrée au niveau de la première susoculaire ; interpariétale sans contact avec les susorbitaires.

ESPÈCE-TYPE : *Amphiglossus astrolabi* Duméril et Bibron, 1839.

### **Gongylus polleni** Grandidier, 1869

Alfred GRANDIDIER rapporta de ses explorations à Madagascar un matériel très varié qui lui permit en particulier de décrire, entre 1867 et 1872, dix espèces nouvelles de lézards dont, en 1869, *Gongylus polleni*, de Moroundava (côte ouest). La description originale, outre la coloration, ne signale qu'un « frontal très développé ». GÜNTHER (1871 : 241) puis BOETTGER (1877 : 35) placèrent l'espèce dans le genre *Seps*, PETERS (1880 : 520) le réintégra dans le genre *Gongylus* avant que BOULENGER (1887 : 410) ne l'intègre dans le genre *Scelotes*. Sauf erreur, cette espèce n'a pas été représentée.

#### MATÉRIEL EXAMINÉ

Outre l'holotype (MHNP 95210) (fig. 2) nous avons disposé de deux spécimens de COQUEREL (MNHP 2862) sans localité d'origine, d'une récolte de GEAY (MHNP 05132) de la plaine du Fiherena et du spécimen BM 1946.8.21.21 acheté à GEALE, donné comme provenant d'Anzahamaru et comparé au type par le Dr GÜNTHER. Nous y avons joint le spécimen BMZ 6284, vendu par BOUCARD, considéré comme « *Gongylus igneocaudatus* » mais qui ne peut appartenir à cette espèce.

#### OBSERVATIONS (cf. tabl. I)

Cette série peut être considérée comme homogène. Sur une coloration dorsale brune uniforme tranchent deux bandes latérales brun foncé et 6 à 8 lignes de ponctuations sombres longitudinales (GRANDIDIER signalait dans sa description « 12 raies de points brunâtres »). L'examen de l'holotype montre qu'il n'y a que 8 lignes dont les 2 latérales plus marquées. Les latérales partent de l'œil, passent au-dessus de l'orifice auriculaire et se terminent au niveau de l'insertion du membre postérieur. Le dessous est clair. La longueur de la tête

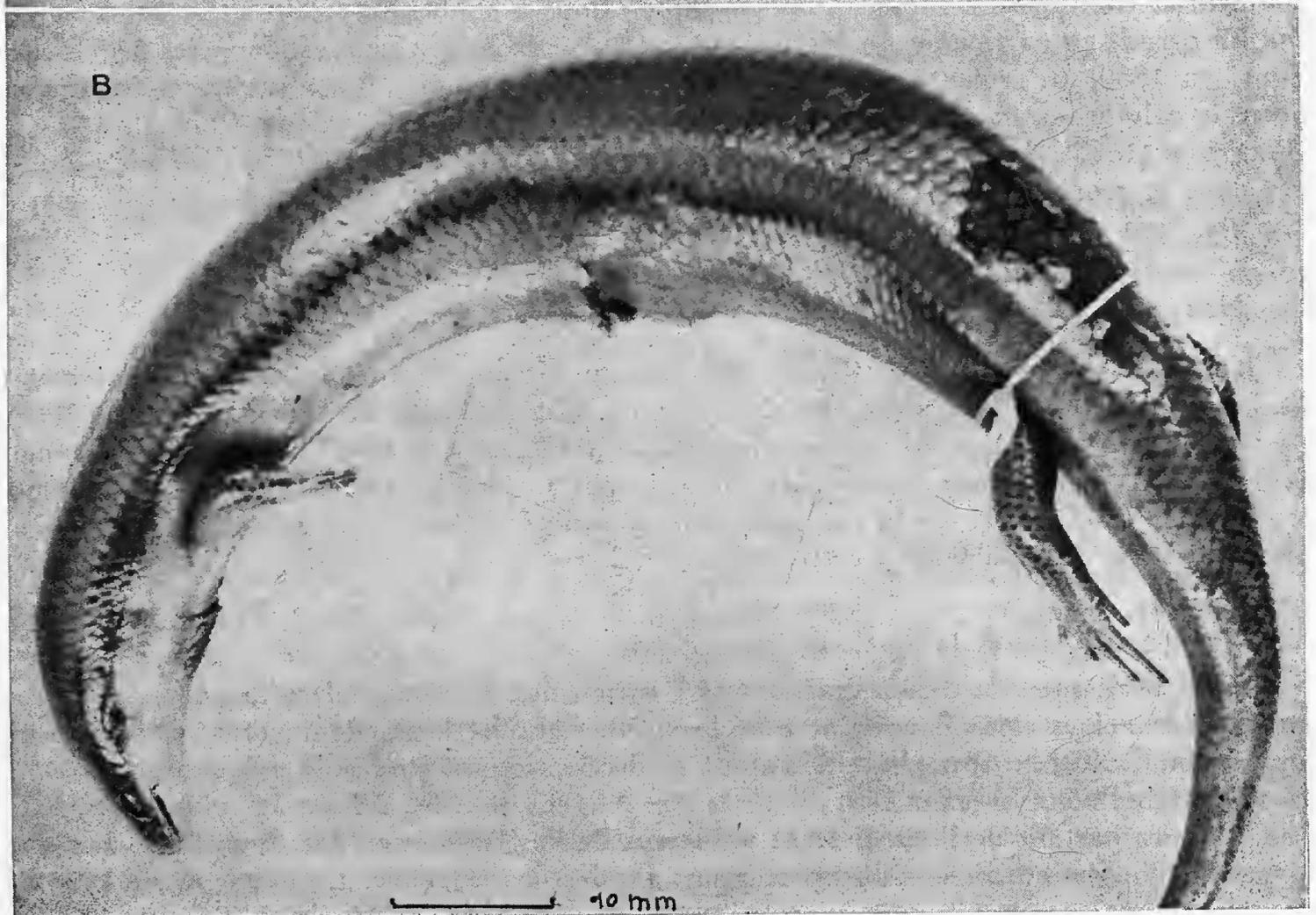
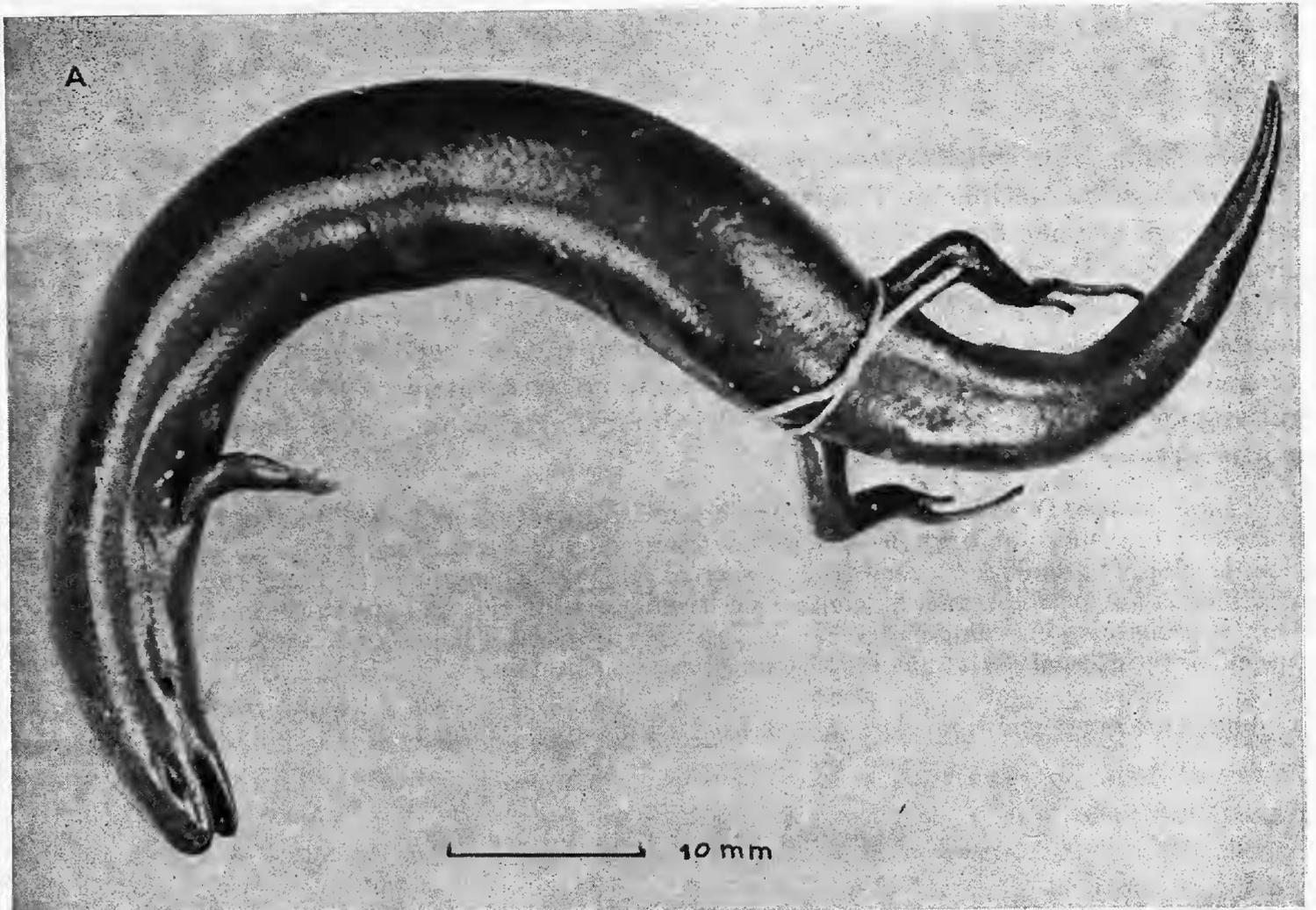


FIG. 2. — A, Holotype de *Gongylus polleni*, MHNP 95.210 ;  
B, « Holotype » de *Gongylus stumpffi*, SMF 16019.

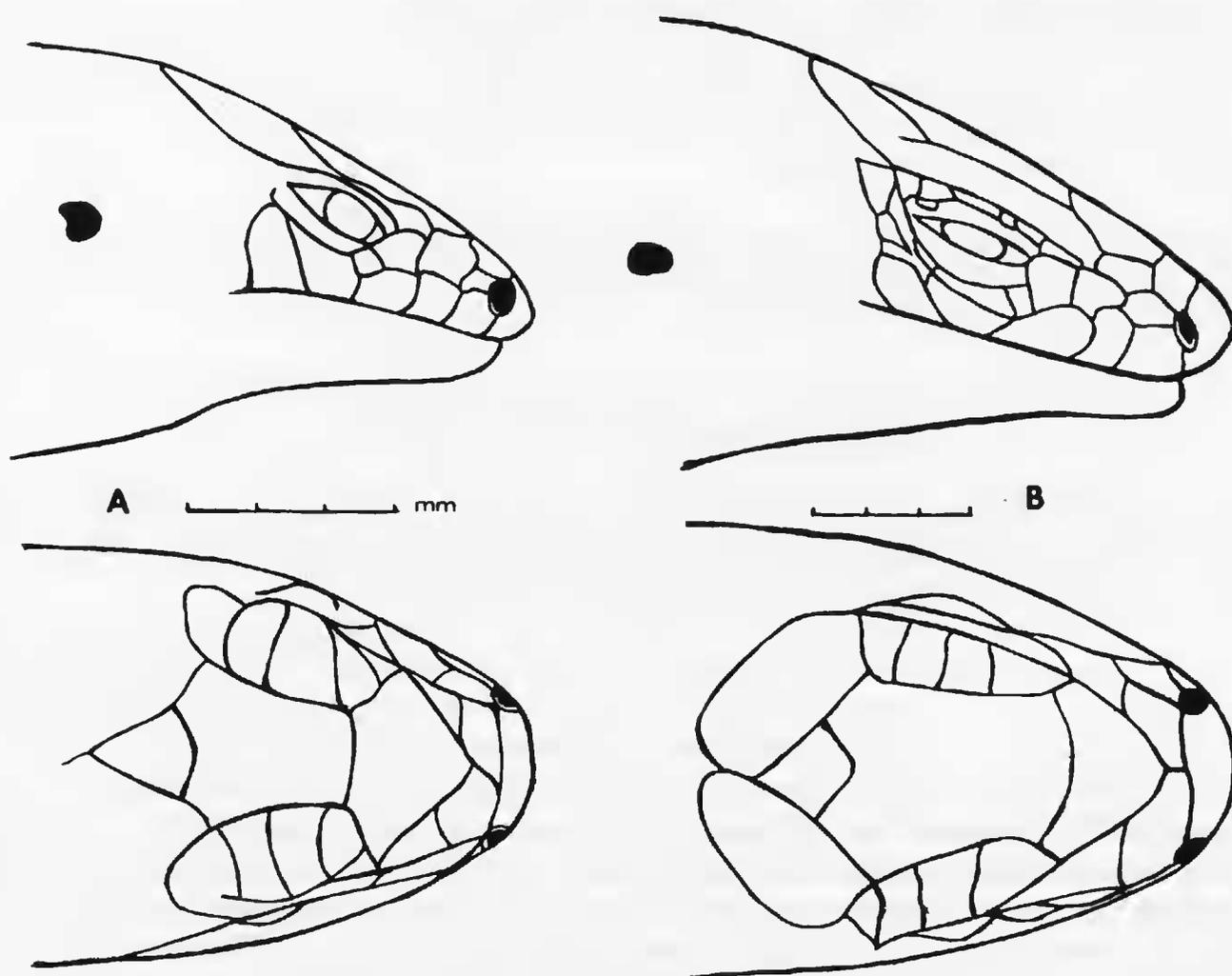


FIG. 3. — A, *Scelotes polleni*, MHNP 95.210 ; B, *Scelotes stumpffi*, SMF 16019.

et du corps va de 40 à 90 mm (holotype : 73). La queue peut être plus longue que le reste du corps : 54 mm pour 50 chez MHNP 05.132. La largeur maximale varie de 6 à 10,75 mm. Les quatre membres pentadactyles sont bien formés. Le stylopoде antérieur mesure de 3 à 5 mm, le postérieur de 4 à 9. Le nombre de rangs d'écaillés autour du corps va de 28 (2 cas dont l'holotype) à 32 (3 cas) avec un cas à 30 ; celui des écaillés entre le menton et l'anus de 78 à 82 (78 pour l'holotype). Le nombre des vertèbres présacrées est de 38 dans deux cas, 39 dans trois cas dont l'holotype, 40 dans un cas.

#### CONCLUSIONS

Le petit nombre des récoltes connues ne permet pas d'être catégorique quant à l'aire géographique de cette espèce (carte 2). Compte tenu de la récolte de VOELTZKOW à Majunga (BOETTGER, 1913 : 300) que nous n'avons pu examiner, deux autres localités de la côte ouest sont connues : Moroundava la terra typica et le Fiherena. A ces trois localités s'oppose celle d'Anjahamaro sur la côte est. L'origine exacte de ce dernier spécimen n'étant pas connue, tandis que les circonstances de récoltes des autres sont bien établies, on pourrait envisager qu'il s'agit d'une espèce de la côte ouest, mais une incertitude subsiste quant

à son domaine véritable. ANGEL (1942 : 135) donnait comme autre localité Diego-Suarez. Il se référait au spécimen 97.31 enregistré dans les collections comme *Sc. polleni*. Mais il revint lui-même ultérieurement sur cette détermination et une annotation de sa main, collée sur le bocal, indique « Ce n'est pas un *polleni* ». Ce que confirme entre autres le décompte des écailles : 24 rangs autour du corps.

Nous maintenons à titre provisoire l'espèce *polleni* dans le genre *Scelotes* s.l. jusqu'à ce qu'une meilleure connaissance des autres espèces malgaches « incertae sedis » permette de proposer d'autres attributions génériques.

### **Gongylus stumpffi** Boettger, 1882

En 1882, BOETTGER donnait une longue et très précise description latine de deux spécimens d'une espèce de lézards récoltée à Nossi Bé pour laquelle il proposait le nom de *stumpffi* en l'honneur de l'un des deux collecteurs, A. STUMPF.

BOULENGER, cinq ans après cette description (1887 : 410), et apparemment sans avoir examiné lui-même le matériel, place *stumpffi* dans la synonymie de *Scelotes astrolabi* parce qu'ils présentent l'un et l'autre 34 rangs d'écailles autour du milieu du corps. Cette décision ne s'accompagnait d'aucune discussion ; elle ne tenait compte ni du fait que BOETTGER rapprochait son espèce de *S. gastrostictus* et de *S. polleni* ni qu'il la décrivait avec une bande sombre sur chaque flanc (alors que BOULENGER donnait lui-même pour *astrolabi* : « Uniform brown above, greyish white inferiorly »), ni de l'importante différence de taille : 500 mm pour *astrolabi*, 149 pour *stumpffi*. Cette mise en synonymie abusive perturba pendant près de cent ans la systématique des « *Scelotes* » de Madagascar.

BOETTGER (1893 : 115) accepta en effet, d'abord sans discussion, l'autorité de BOULENGER et considéra *stumpffi* comme un jeune (« halbw. ») *astrolabi*. Cependant, vingt ans plus tard (1913 : 324) après l'étude de 12 nouveaux spécimens en provenance de la « *terra typica* », il écrivait : « Die Färbung und Zeichnung stimmt also besser mit der verwandten *Sc. polleni* Grand. überhein. » Mais, n'ayant pas eu la possibilité de comparer ses spécimens à *S. astrolabi*, il les laisse sous ce nom, faisant encore confiance à l'autorité de BOULENGER.

R. MERTENS considéra d'abord (1922 : 177) *Gongylus stumpffi* comme « identisch mit *Scelotes astrolabi* D. et B. » puis (1934 : 66) il fit des spécimens de Nossi Bé une « Stumpffi-Rasse von *Scelotes astrolabi* », soulignant l'importance de la différence de taille, ces derniers ne dépassant pas 200 mm alors que l'espèce nominale peut en atteindre 500.

Une nouvelle complication fut introduite par F. ANGEL (1942 : 126) qui, sans avoir examiné le matériel de BOETTGER et apparemment sans raison, négligea l'antériorité du nom de *stumpffi* pour créer une nouvelle variété *boettgeri* de *S. astrolabi* « pour les échantillons signalés par Boettger (Voeltzkow : 324) ».

Les spécimens de Nossi Bé sont ensuite traités comme appartenant à une sous-espèce : *S. astrolabi stumpffi* pour R. MERTENS (1967 : 78)<sup>1</sup> ; *S. astrolabi boettgeri* pour Ch. P. BLANC

1. A ce propos, R. MERTENS écrit (1967 : 35) : « Das gleiche Stück kann sogar ein Holotypus für einen (*Gongylus stumpffi* Boettger, 1882) und zugleich ein Lectotypus für einen anderen Namen (*Scelotes astrolabi* (sic) var. *Boettgeri* Angel 1942) sein ! » L'exemple est particulièrement mal choisi. D'une part les spécimens auxquels se réfère ANGEL (1942 : 126) sont ceux examinés par BOETTGER en 1913, il ne s'agit donc pas des types de 1882, d'autre part il ne s'agit évidemment pas d'un lectotype.

(1971 : 109) que ce dernier considère même comme une forme mélanisante (1971 : 153) du fait de la large bande noire latérale.

*Gongylus stumpffi* n'a pas été figuré.

#### REMARQUES À PROPOS DU TYPE

La description latine originale indique clairement « spec. dua ab. ill. C. Reuter et A. Stumpff collecta » et donne pour dimensions respectives du corps et de la queue de l'un des spécimens 74 et 75 mm. Ce sont donc des syntypes sans désignation d'holotype. Mais en 1893, dans son catalogue, BOETTGER ne mentionne plus qu'un seul spécimen : « 6410a Halb. Nossi Be. Typus von *Gongylus stumpffi* Bttg. Gesch. 1881 von Anton Stumpff, Loucoubé ». L'un des spécimens semble avoir disparu de même qu'il n'est plus fait mention de C. REUTER. Dans son catalogue de 1967, MERTENS considère le spécimen 6410a de BOETTGER (devenu SMF 16019) comme l'holotype de *Gongylus stumpffi*, ce qui est manifestement une erreur, c'est un lectotype, mais l'examen du spécimen portant ce numéro montre que ses dimensions (92 + 48 mm) sont nettement différentes de celles données dans la description primitive.

#### MATÉRIEL EXAMINÉ

Nous avons étudié l'« holotype » (SMF 16019) de *Gongylus stumpffi* (fig. 2) et 8 des 12 spécimens récoltés par VOELTZKOW et observés par BOETTGER (SMF 16020 à 24, BMZ 19205 : 3 ex.). Nous y avons joint le spécimen MHNP 84587 acquis de E. DEYROLLES en 1884 comme provenant de Nossi Bé et figurant dans les collections sous les noms de *Gongylus polleni* Grandidier et de *Scelotes polleni*. Il est très proche tant par sa morphologie générale que par sa coloration des spécimens étudiés par BOETTGER.

#### OBSERVATIONS (cf. tabl. I)

Cette série de dix spécimens, provenant tous de Nossi Bé est très homogène. Même les exemplaires les plus décolorés par une longue conservation montrent des traces nettes de la grande bande latérale sombre signalée dans la description. Elle part de la narine, passe par l'œil et l'orifice auriculaire pour s'effacer au-dessus du membre postérieur. Chez les spécimens dont la coloration est la mieux conservée, on note sur le fond brun du dos 6 lignes de ponctuations sombres entre les bandes latérales ; le dessus des membres et celui de la queue sont pigmentés de brun, l'abdomen blanc.

La longueur de la tête et du corps varie de 68 à 94 mm. La queue peut être plus longue que le corps : 102 mm pour 68 chez BMZ 19205. La largeur maximale varie entre 9,2 à 13,5 mm, ce qui donne au corps un aspect relativement trapu, du moins par comparaison avec celui de nombreux représentants du groupe à Madagascar. Les quatre membres pentadactyles sont bien formés ; le stylopede antérieur mesure 4 à 5 mm, le postérieur de 7 à 10. Le nombre des rangs d'écaillés autour du corps est de 32 chez 5 spécimens, de 34 chez les 5 autres dont le lectotype ; celui des écaillés entre le menton et l'anus varie de 78 à 85 (84 chez le lectotype) ; celui des vertèbres présacrées de 39 à 42 : 1 à 39, 3 à 40 (dont le lectotype), 3 à 41 et 3 à 42. L'ouverture narinaire se situe à la limite supérieure de la suture rostrale — première labiale supérieure.

## CONCLUSIONS

1. Le nom de *boettgeri* créé par ANGEL, utilisé par MILLOT (1951 : 90) et par BLANC (1971 : 109, 153, 156), synonyme postérieur de *stumpffi*, est invalide.

2. Les lézards de Nossi Bé, nommés par BOETTGER, constituent une population homogène aux caractères bien définis dont aucun spécimen ne semble avoir été récolté depuis 1897.

3. Tout sépare *Gongylus stumpffi* d'*Amphiglossus astrolabi* : morphologie générale, coloration, nombre d'écailles entre le menton et l'anus, implantation de la narine, nombre de vertèbres présacrées. A ces caractères bien marqués s'ajoutent des aires géographiques distinctes et une considérable différence de taille.

4. Ainsi que l'avait signalé BOETTGER dès la première description, les rapports entre *polleni* et *stumpffi* sont étroits : morphologie générale, nombre d'écailles entre le menton et l'anus, coloration, taille sont comparables. S'y ajoute le fait que *polleni* se rencontre sur la côte ouest de Madagascar (cf. carte 2). Toutefois le nombre des rangs d'écailles autour du corps et celui des vertèbres présacrées semblent moins importants chez *polleni* que chez *stumpffi*. Il est tentant de considérer la population de Nossi Bé comme formant une sous-espèce insulaire du « *Scelotes* » *polleni* de la côte ouest. Compte tenu du fait qu'il s'agit d'espèces peu récoltées, dont nous connaissons donc mal les limites de variations, il nous semble préférable d'adopter une position d'attente.

Nous considérons les spécimens de Nossi Bé comme appartenant à une espèce particulière, ce qui n'ajoute pas à la complexité de la nomenclature puisque cette espèce a déjà été créée, tout en sachant que le niveau taxinomique de ce groupe ne pourra être fixé qu'après des récoltes nouvelles permettant de comparer, selon des méthodes modernes, des spécimens de sexe connu et appartenant tant à la population de Nossi Bé qu'aux « *Scelotes* » *polleni* de la Grande Terre.

5. « *Scelotes* » *stumpffi* nov. comb. : Nous proposons de laisser l'espèce *stumpffi* parmi les « *Scelotes* » s.l., incertae sedis de Madagascar, espérant qu'à l'issue de l'étude complète des autres espèces de ce groupe il sera possible de la placer, en même temps que *S. polleni*, soit dans le genre *Amphiglossus*, soit dans un genre nouveau.

## *Scelotes waterloti* Angel, 1930

Ce très beau Scincidé, le plus grand de Madagascar après *astrolabi*, est bien figuré par ANGEL (1942 : pl. XIX, fig. 1). Il n'a encore été que très peu récolté puisque nous avons disposé des quatre seuls spécimens existants : l'holotype (MHNP 8177), un spécimen juvénile obtenu par J. GUIBÉ à Ambilobe en 1951 (MHNP 5657) et un couple récolté par Anthony RANDRIAMIHANTA en mars 1977, dans la forêt de Bora, région d'Antsohihy (MHNP 1978. 273-4).

## OBSERVATIONS (cf. tabl. I)

Les quatre spécimens sont morphologiquement très proches. Il ne semble pas exister de dimorphisme sexuel, du moins après comparaison des deux seuls individus de sexe

connu. La coloration du dessus est irrégulièrement marquée de brun et de gris-vert avec quelques taches plus claires tandis que le dessous est uniformément jaune clair. Les sutures labiales sont soulignées de brun, les flancs portent des dessins polygonaux irréguliers, de même coloration que le dos. L'holotype, avec ses 422 mm dont 210 pour la queue, est le plus grand spécimen connu. Chez la femelle MHNP 78.274 la queue, bien que tronquée, mesure 185 mm pour 182 mm le reste du corps. La largeur maximale observée est de 25,5 mm. Les membres sont bien développés, pour les trois adultes les dimensions du stylopode antérieur varient de 14 à 19, celles du postérieur de 29 à 35 mm. L'holotype présente, ainsi que l'avait signalé ANGEL, une compression latérale de la queue qui ne se retrouve pas nettement marquée sur les autres spécimens.

La comparaison des radiographies des crânes d'*astrolabi* et de *waterloti* ne met pas en évidence de différences significatives au niveau des palatins et des ptérygoïdes. Pour les quatre spécimens, le nombre des vertèbres présacrées est de 37, celui des rangs d'écailles autour du corps de 42. Le nombre des écailles entre le menton et l'anus varie de 105 à 112. L'ouverture de la narine se fait, comme chez *astrolabi*, au-dessus de la première labiale supérieure.

#### CONCLUSIONS

La terra typica est Ambilobe dans le nord-ouest de Madagascar (cf. carte 1) ; c'est de cette région que provient également le juvénile (MHNP 5657). La nouvelle récolte effectuée dans la région d'Antsohihy étend vers le sud le domaine de cette espèce qui reste cependant, pour le moment, localisé dans le nord-ouest. Nous ne savons rien du mode de vie de ce lézard que la morphologie rapproche de l'aquatique *astrolabi*.

*Amphiglossus waterloti* (Angel, 1930) nov. comb. : Cette espèce, très proche d'*Amphiglossus astrolabi* ainsi que le soulignait ANGEL (1930 : 509) lors de la description originale, se place naturellement dans le genre *Amphiglossus* dont elle devient la seconde espèce. Elle se sépare d'*astrolabi* par le nombre plus élevé de rangs d'écailles autour du corps (42 au lieu de 34-36) et par la coloration. Les aires de distribution des deux espèces sont, dans l'état actuel de la connaissance, bien distinctes.

#### Remerciements

Miss A. G. C. GRANDISON et M. A. F. STIMSON, du British Museum of Natural History, MM. G. PETERS du Zoologisches Museum de Berlin, E. E. WILLIAMS et J. P. ROSADO du Museum of comparative Zoology de Harvard, K. KLEMMER du Natur-Museum Senckenberg, W. D. HAACKE du Transvaal Museum ont mis à ma disposition les spécimens indispensables pour cette révision, je les en remercie vivement ainsi que MM. G. PASTEUR et A. DUBOIS qui ont accepté de relire ce travail et m'ont fait de très utiles suggestions.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANGEL Fernand, 1930. — Diagnoses d'espèces nouvelles de Lézards de Madagascar, appartenant au genre *Scelotes*. *Bull. Mus. natn. Hist. nat.*, Paris, 2<sup>e</sup> sér., 2 (5) : 506-509.  
— 1942. — Les Lézards de Madagascar. *Mém. Acad. malgache*, 36 : 194 p. et XXI pl.

- BARBOUR, Thomas, 1918. — Vertebrata from Madagascar. Amphibia ; Reptilia. *Bull. Mus. comp. Zool. Harv.*, **61** (14) : 480-489.
- BLANC, Charles P., 1971. — Les Reptiles de Madagascar et des Iles voisines. *Annls Univ. Madagascar*, **8** : 95-178.
- BOETTGER, Oskar, 1877. — Die Reptilien und Amphibien von Madagascar. Frankfurt a. m., Ch. Winter, 55 p. et 1 pl.
- 1881. — Die Reptilien und Amphibien von Madagascar. Dritter Nachtrag. *Abh. senckenb. naturforsch. Ges.*, **12** : 435-558.
- 1882. — Diagnoses Reptilium et Batrachiorum Novorum insulae Nossi-Be Madagascariensis. *Zool. Anz.*, **5** (101-128) : 478-480.
- 1893. — Katalog der Reptilien-Sammlung... Frankfurt a. M., 140 p.
- 1913. — Reptilien und Amphibien von Madagascar... in Reise in Ost Africa... Alfred Voeltzkow 3 (4).
- BOULENGER, George Albert, 1887. — Catalogue of the lizards... vol. III, London, 575 p. et 40 pl.
- COCTEAU, Théodore, 1837. — Tabulae synopticae Scincoideorum. Rapport de C. Duméril. *C. r. Acad. Sci.*, **4** (1) : 14.
- DOWLING, Herndon G., et William E. DUELLMAN, 1978. — Systematic Herpetology. A synopsis of Families and Higher Categories. Hiss. Publ. N. Y.
- DUMÉRIL, Constant, et Georges BIBRON, 1839. — Érpétologie générale. T. V. Libr. encyc. de Roret, Paris.
- DUMÉRIL, Constant, et Auguste DUMÉRIL, 1851. — Catalogue méthodique de la collection des Reptiles. Gide et Baudry édit. Paris.
- FITZIMONS, Vivian F., 1943. — The lizards of South Africa. *Transv. Mus. Mem.*, n° 1.
- GRANDIDIER, Alfred, 1867. — Liste des Reptiles nouveaux découverts, en 1866, sur la côte Sud-Ouest de Madagascar. *Rev. Mag. Zool.*, **19** : 232-234.
- 1869. — Descriptions de quelques animaux nouveaux découverts pendant l'année 1869 sur la côte Ouest de Madagascar. *Ibid.*, **21** : 339-342.
- 1872. — Descriptions de quelques Reptiles nouveaux découverts à Madagascar en 1870. *Annls Sci. nat., Zool.*, (5) 15 (20) : 6-11.
- GRAY, John E., 1845. — Catalogue of the specimens of Lizards... London, 289 p.
- GREER, Allen E., 1970 a. — A subfamilial classification of Scincid Lizards. *Bull. Mus. comp. Zool. Harv.*, **139** (3) : 151-183.
- 1970 b. — The systematics and Evolution of the Subsaharan Africa, Seychelles and Mauritius Scincine Scincid Lizards. *Bull. Mus. comp. Zool. Harv.*, **140** (1) : 1-24.
- GÜNTHER, Albert, 1871. — List of the Lizards belonging to the family Scpidae, with Notes on some of the Species. *Proc. zool. Soc.* : 240-244.
- GUIBÉ, Jean, 1954. — Catalogue des types de Lézards du Muséum national d'Histoire naturelle. Colas imp. Bayeux, 120 p.
- HEWITT, John, 1929. — On some Scincidae from South Africa, Madagascar and Ceylon. *Ann. Transv. Mus.*, **13** : 1-8.
- LOVERIDGE, Arthur, 1957. — Check list of the Reptiles and Amphibians of East Africa (Uganda ; Kenya ; Tanganyika ; Zanzibar). *Bull. Mus. comp. Zool. Harv.*, **117** (2) : 153-362.
- MERTENS, Robert, 1922. — Verzeichnis der Typen in der herpetologischen Sammlung des Senckenbergischen Museums. *Senckenberg.*, **4** (6) : 162-183.
- 1933. — Die Reptilien der Madagaskar Expedition Prof. Dr. H. Bluntschli's. *Senckenberg.*, **15** : 260-274.
- 1934. — Die Insel-Reptilien ihre Ausbreitung, Variation und Artbildung. *Zoologica*, Heft 84 : 209 p. et 6 tabl.

- 1967. — Die herpetologische Sektion des Natur Museums... *Senckenberg. biol.*, **48**, Sonderheft A : 1-106.
- METHUEN, Paul A., et John HEWITT, 1913. — On a collection from Madagascar during the year 1911. *Ann. meded. Transv. Mus.*, **3** (4) : 183-193.
- MILLOT, Jacques, 1951. — Un lézard d'eau à Madagascar (*Scelotes astrolabi* Dum. et Bibr.). *Naturaliste malgache*, **3** (1) : 87-90.
- PETERS, Wilhem, 1880. — Ueber die von Herrn J. M. Hildebrandt auf Nossi-Bé und Madagascar gesammelten Säugethiere und Amphibien. *Monatsb. Akad. Berlin* : 509-511.
- WITTE, Gaston F. DE, et Raymond LAURENT, 1943. — Contribution à la systématique des Scincidae apparentés au genre *Scelotes* Fitzinger. *Mém. Mus. r. Hist. nat. Belg.*, 2<sup>e</sup> sér., (26) : 44 p.

*Manuscrit déposé le 23 octobre 1979.*

